

Conseil Municipal du 28 juin 2018.

Sont présents: Jean-Pierre ALLIER, Patrick BRUN, Yves COMMANDRE, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Thierry MAZOYER, Gillian MC HUGO, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Françoise THYSS, Jean-Paul VELAY

Excuses: Laurent ARBOUSSET, Michèle BUISSON, Gilles CHABALIER, Matthias CORNEVAUX, Yves Elie LAURENT

Absents: François BEGON, Catherine BLACLARD, Paul COMMANDRE, Marie LION, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Yves SERVIERE

Secrétaire de séance: Jean-Paul VELAY

Compte rendu CM du 10 avril adopté à l'unanimité. Le compte rendu du CM du 17 mai sera présenté lors de la prochaine séance, au mois de septembre.

Le point sur les travaux :

Programme voirie en cours : terminé pour la voie communale au niveau du Pont de Planche, mur de Racoules en cours, grille à poser à la déchetterie... Le Pont de L'Aubaret, sur la voie communale, nécessite un renforcement en pied de mur qui ne pourra être envisagé qu'à la baisse des eaux.

La demande de conformité, pour les travaux de mise en accessibilité de la mairie de Fraissinet a été faite auprès de la DDT.

Débroussaillage des voies communales : Les travaux commencent cette semaine par le Masmin et le programme doit se dérouler comme l'an passé. Les Contrats Verts se chargeront du Viala, route et hameau, jusqu'au « Point Tri ».

Le City Parc (terrain multi sport) est terminé et fonctionnel depuis quelques jours.

Stade : Des problèmes d'arrosage qui devraient trouver leur solution. Pour ce qui concerne la réfection de la pelouse, l'entreprise a pris du retard et demande que le stade ne soit pas utilisé avant le 30 septembre alors que le contrat prévoyait la « livraison » le 30 juin. Une lettre est en préparation pour signifier à l'entreprise que le stade n'est pas fonctionnel. Un stage de foot avec un accueil d'une quarantaine de jeunes est programmé pour la semaine du 22 juillet.

Garage communal du Pont : Les ordres de service sont établis et les travaux doivent commencer au mois de septembre

AEP : Tous les ordres de services sont donnés, comme prévu avant le 31 mai. Les travaux débuteront au mois de septembre.

DELIBERATIONS :

Une décision modificative du budget est nécessaire concernant le syndicat mixte numérique. Les travaux de desserte en fibre optique pour notre secteur sont engagés. Il n'a pas été prévu au budget le montant précis de la part communale. Le coût sera de 38 euros par prise pour 920 prises prévues (34 000€). La DM porte sur 35 000€ de dépenses et 35 000€ d'emprunt, pour ne pas être pris au dépourvu si le besoin de financement est nécessaire dans un délai proche. DM votée à l'unanimité.

Terrain à Finialettes : La délibération prise lors d'un précédent conseil est revenue de la Préfecture avec une remarque concernant le contrôle de légalité. Il est nécessaire de passer le terrain du domaine public au domaine privé de la commune et de prévoir le montant de l'acquisition. Le CM délibère à l'unanimité pour cette opération avec un montant établi à 5€ le M2 (Parcelle B 499 pour une surface d'à peu près 30m²)

Matériel de déneigement : Des réunions de la commission viabilité hivernale ont eu lieu, pour faire le bilan de la saison passée et prévoir un service rendu de meilleure qualité. Le matériel est vieillissant et de nombreuses pannes, imprévisibles, ont immobilisé des véhicules au moment où le besoin était impératif. L'obligation d'être titulaire du permis poids lourd pour les conducteurs limite le nombre d'employés en mesure d'assurer le service déneigement. En conséquence, la commission a proposé de faire une recherche de matériel de type tracteur agricole, d'une puissance de 130 Ch environ, équipé par le fournisseur d'une étrave transformable et de pneumatiques au profil « neige ». En complément de cet équipement, il sera demandé de prévoir, sur la même opération, un turbo-fraise « Schmit » pour remplacer l'équipement hors service du M B Trak basé à La Brousse. Un premier devis estimatif, nécessaire pour envisager la demande d'aide de l'état (DETR), s'établi autour de 110 000€ HT. Une demande est faite pour obtenir la DETR sur ce programme. La consultation des fournisseurs sera lancée avec une perspective de commande dès le mois de juillet pour espérer une livraison du matériel avant la fin de l'année.

La réflexion porte aussi sur les trois véhicules Mercedes Unimog. Il semble que le 417 soit le mieux adapté à nos travaux hivernaux mais il nécessite des réparations importantes. Un contact a été pris avec le concessionnaire d'Aurillac pour faire établir des devis et envisager (ou non !) les réparations. Le CM prend la décision de le faire transporter à Aurillac (800€). Vote sur ce programme une abstention.

Adhésion au CAUE : Le CAUE propose des missions en conseil, intervention, sensibilisation à l'architecture. L'adhésion votée par le conseil pour un montant annuel de 90€.

Biens sectionnaux : Une convention est nécessaire pour lancer l'étude de communalisation de certains biens sectionnaux et lister l'ensemble de ces biens en les priorisant. La SAFER propose une convention pour cette étude, financée à 50% par le conseil départemental. Le maire est chargé d'obtenir des précisions sur le montant de l'opération adaptée à la situation de notre commune.

CLECT : Jean-Pierre Allier est désigné à l'unanimité par le conseil municipal comme délégué à la CLECT.

Compte rendu des réunions :

Médecin - Maison de santé : Une rencontre avec les élus et une éventuelle candidate médecin (Mme Mertz) a eu lieu, s'inscrivant dans le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire. Cette jeune interne, aidée par le département, est venue visiter la structure du Pont de Montvert et prendre connaissance de la situation du village. A la suite de sa visite, elle a recontacté le docteur Leroy pour obtenir des compléments d'information. Un échange a lieu sur l'idée d'une MSP multisite avec Le Collet de Dèze et Vialas, solution qui semble bien adaptée aux besoins de notre territoire en ce domaine. Une nouvelle réunion est prévue, à court terme, sur ce sujet.

Commission Tourisme : Alain Jaffard a présenté à cette commission qui s'est tenue au Pont de Montvert, le projet d'aménagement des sentiers sur le secteur du Mont Lozère dont nous avons déjà parlé lors d'un précédent conseil. Ce projet est porté par le Pôle de Pleine Nature du Mont Lozère. Le Syndicat Mixte du Mont Lozère a mandaté un bureau spécialisé pour faire l'étude détaillée de ces sentiers : état, statut juridique, conventions existantes ou à passer avec des propriétaires privés, balisage, entretien... Ce bureau d'études fera des propositions qui seront validées par les élus. Montant financier de ce projet : 120 000€. La première phase a concerné la cartographie et les points d'intérêt locaux. Les conseillers municipaux ont eu connaissance de ce document. Les remarques doivent être remises avant le 30 juin. Francis Pantel a déjà fait remonter des observations intéressantes.

Label "Ville et Métiers d'Art" : La délibération prise lors du précédent conseil a été suivie de l'obtention de ce label pour le Pont de Montvert. La remise officielle du label se fera le 9 juillet. Ce label est une reconnaissance pour les Artisans d'Art et pour le Festival des Métiers d'Art. Il présente aussi l'intérêt d'attirer l'attention sur le village en ce domaine particulier, ce qui peut être favorable à l'installation de nouveaux Artisans.

Affichage municipal et bureaux de vote : Après un échange portant sur l'éventualité de modifier les listes électorales des trois communes historiques, (en inscrivant sur le bureau de vote du Pont de Montvert des électeurs du quartier Plaisance par exemple), le conseil municipal décide de ne rien changer par rapport à l'existant, par un vote de 8 : Pour, 2 : Contre, 7 : Abstentions.

Opération "Pass Jeunesse" du Conseil Départemental. Un projet de communiqué est en préparation pour diffusion sur notre secteur avec une information aux associations.

Baignade : Le ponton prévu à l'espace de la baignade surveillée sera mis en place dans les prochains jours. Le montant du projet qui doit être porté par une association, (c'est le FSL qui a été choisi), s'élève à 3 300€, financé à hauteur de 50% par le Conseil Départemental. Le conseil municipal recevra une subvention complémentaire de 1 300€ pour ce projet.

Transports scolaires : Plus de circuit sur St Maurice et nouveau circuit sur Grizac - Lermet.

Conseil Presbytéral : Reçu par Alain Jaffard pour évoquer la journée du 9 juillet, journée remise du Label "Ville et Métiers d'Art" qui sera remis au jardin du Temple, sous un barnum. Il a été évoqué, lors de cette entrevue, l'accessibilité du Temple pour les Personnes à Mobilité Réduite. Il semble tout à fait possible de réaliser une rampe qui joigne le seuil de la porte d'entrée à la marche du portail, avec un léger plan incliné côté jardin. Des devis seront demandés pour cette réalisation.

Lecture de la réponse à la demande faite par Monsieur Le Sous-Préfet pour donner suite à une lettre d'une Administrée qui se plaint des mauvaises conditions de déneigement de l'hiver passé, sur le secteur des Vernets - La Tour du Viala.